

NE PAS EGAREZ CETTE FICHE

1. Cette fiche est la seule preuve de votre réussite aux différentes phases du cours. Veillez à ce qu'elle soit complétée au fur et à mesure de votre formation. Conservez-la soigneusement !

2. Si deux mois après la dernière phase de votre formation, aucun document attestant votre résultat ne vous est parvenu, prière d'en aviser la Section « Elite et Cadre »
A.D.E. P.S. - Galerie Ravenslohn 27
1000 Bruxelles - Tél. (02) 513.94.40.

INITIATEUR

Spot: *Migration*

Brevet n° *17.698*

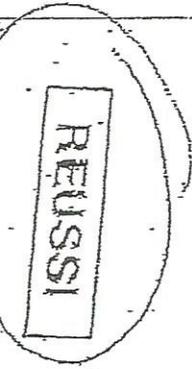
Nom, prénom *Paul-Georges W. Leclercq*

Rue *Saint-Jacques 108* N° *2*

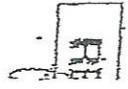
Bruxelles *Heysel*

Remarque : adresse complètes, V.P., n° postal compris.

Ce document est le ~~de~~ de certificat provisoire
jusqu'à réception de votre brevet.



CONCLUSOR



Le Conseiller technique

Date 2^e Mars 1986

Signature 

Le responsable de la

De 2^e Mars

Signature 